

Approvisionnements d'énergie

sachant cela, il peut venir nous dire à la Chambre que Petro-Canada est la société qui a suscité de l'intérêt pour une usine de pétrole lourd.

Si vous tenez à savoir ce qui ne vas pas avec une régie nationale des pétroles, j'aimerais vous reporter au document que le gouvernement du Canada a publié en 1973 et qui s'intitule «Politique canadienne de l'énergie», Phase I. A compter de la page 189, ce document énumère huit bonnes raisons pour lesquelles il ne devrait pas y avoir de régie nationale des pétroles. Apparemment, l'auteur du document n'a pas réussi à le faire lire au ministre, car il fournit toutes les raisons pour lesquelles une régie nationale des pétroles n'est pas une bonne idée. Ces raisons, le cabinet a refusé de les entendre.

Je n'ai pas le temps de vous expliquer dans le détail tout ce que nous entendons faire des sociétés de la Couronne une fois que nous serons au pouvoir, mais j'aimerais vous en donner un aperçu en vous rapportant cette petite anecdote concernant la société Alberta Gas Trunk Line. Cette société a été créée en 1956 par le gouvernement de l'Alberta afin de ramasser le gaz de la province et de le livrer aux frontières à TransCanada Pipelines et à d'autres acheteurs. Il s'agit d'une société de services publics, d'un monopole.

Au lieu de créer une société de la Couronne, comme cela semblait naturel et comme les gens d'en face l'auraient fait, Ernest Manning, le premier ministre de l'époque, a offert des actions de la société aux citoyens de l'Alberta. De cette façon, il a créé une société privée dont les actions sont largement réparties parmi les habitants de l'Alberta. Cette société est régie par le Public Utilities Board. Au lieu d'être aux prises avec une société de la Couronne, nous avons aujourd'hui l'Alberta Gas Trunk Line, l'une des sociétés les plus dynamiques et les plus vigoureuses du pays qui accomplit une tâche magnifique dans l'industrie énergétique. Quel drame ce serait aujourd'hui si Ernest Manning avait été aussi timoré que la bande de minables en face et s'il avait laissé l'Alberta Gas Trunk Line devenir une société de la Couronne! Nous avons au contraire aujourd'hui une société privée vigoureuse et dont les actions sont largement réparties entre les Canadiens.

Après la guerre, les Allemands ont eu le bon sens d'élire au pouvoir le parti conservateur d'Adenauer qui, à son tour, a eu le bon sens de nommer Ludwig Erhard comme ministre des finances. Ce dernier a créé diverses sociétés d'État, comme la célèbre société Volkswagen. En 1958-1959, M. Erhard a déclaré que l'État n'avait plus besoin d'administrer ces sociétés nationales et qu'il devrait en vendre les actions à la population allemande, ce qu'il a d'ailleurs fait. Il a offert aux Allemands dont le salaire, à l'époque, était inférieur à \$3,800, les actions de la société Volkswagen et de la Preussag, une société minière et pétrolière. Ces deux entreprises n'appartiennent donc plus à l'État mais à la population allemande, qui a acheté les actions que lui a offertes le ministre des finances.

De l'autre côté de la mer du Nord, en Grande-Bretagne, la population a eu la malchance ou fait la bêtise d'élire au pouvoir le parti socialiste de Clement Attlee, qui a suivi la voie opposée et entrepris un programme de nationalisation. Alors qu'Erhard a fait de certaines entreprises des propriétés privées, M. Attlee a accaparé de sociétés pour les nationaliser. Quiconque doué de sens commun, devant ce qui s'est produit dans des sociétés comme Volkswagen, l'un des principaux constructeurs automobiles du monde, en comparaison avec les sociétés bri-

tanniques que le gouvernement du Royaume-Uni a nationalisées, préconiserait-il encore la nationalisation? Non, monsieur l'Orateur, il vaudrait mieux suivre l'exemple de Ludwig Erhard pour régler le sort des 400 sociétés de la Couronne que le gouvernement a créées. Il y a des leçons à tirer de l'histoire internationale et nous devrions suivre l'exemple des gagnants, de l'Allemagne, du Japon, de la Suisse ou des États-Unis qui, pas plus les uns que les autres, n'ont de société pétrolière nationale. N'allons pas parcourir le monde en cherchant nos maîtres en Indonésie, au Koweït ou en Iran. Voyons ce qu'ont fait ceux qui gagnent, plutôt que d'emboîter le pas derrière les perdants.

● (2110)

Suivons l'exemple de l'Allemagne, pas du Royaume-Uni. Vendons toutes ces sociétés de la Couronne aux Canadiens, et cessons de chercher à nationaliser tant et plus les industries pétrolières.

J'aimerais signaler aux députés que depuis cinq ans il se passe une véritable révolution à Calgary et dans le monde de l'industrie pétrolière en général. Le pourcentage des sociétés aux mains des Canadiens augmente à une rapidité notoire. Aujourd'hui tout le dynamisme derrière cette industrie est dû surtout à des sociétés canadiennes. Ce sont elles qui ont assuré 85 p. 100 des travaux de forage de prospection, l'année dernière. Il y a des myriades de Canadiens qui ont réussi à faire leur trou et qui tiennent des rôles importants sur la scène du pétrole et du gaz naturel. Ce n'est donc pas le moment que le gouvernement intervienne, et que Petro-Canada s'en mêle plus ou moins astucieusement car après des années de négligence, le régime fiscal en place offre enfin une chance aux Canadiens.

Qu'on attende seulement cinq ou dix ans encore, et la majorité des entreprises d'exploitation de pétrole et de gaz naturel sera aux mains des Canadiens. Que les ministres s'en tiennent à la politique d'ensemble, et nous laissent régler les détails. Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien devrait accorder ses violons et remplacer les règlements concernant l'utilisation des territoires du Nord qui ont été supprimés en 1970. Ces règlements ont été supprimés il y a neuf ans, et jusqu'à présent rien ne les a remplacés. En fait d'incompétence, c'est bien le cas. Les ministres devraient s'en tenir aux responsabilités qui relèvent de leurs domaines, et laisser les entreprises canadiennes de la partie poursuivre leur travail comme elles le font. Elles trouveront bien le pétrole et le gaz naturel dont nous avons besoin, et nous aurons un bel avenir d'assuré.

Des voix: Bravo!

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, le député de Calgary-Centre (M. Andre) a terminé son discours par une flambée d'éloquence. Il a exprimé sa conviction que le gouvernement, en établissant sa politique du pétrole, devrait suivre les gagnants, que l'on devrait éviter la société d'État. Il croit que le gouvernement devrait suivre la trace des sept sœurs qui contrôlent cette industrie dans plus de la moitié du monde, et certainement en Amérique du Nord.

Je voudrais lui demander de réfléchir à ceci: quand on parle de gagnants, on doit déterminer qui ils sont. Prenons par exemple l'Amérique du Nord où les grands monopoles pétroliers ont contrôlé la production, le raffinage et la distribution du pétrole au Canada et aux États-Unis. Aujourd'hui, les